

13 jan 2005 -01:00

Crise-Tsunami : Situation de l'aide belge

Crise-Tsunami : Situation de l'aide belge

Crise-Tsunami : Situation de l'aide belge

Crise-Tsunami : Situation de l'aide belge En date du 7/01/2005, la Belgique a libéré 30 millions Euro pour venir en aide aux populations des pays touchés par le raz-de-marée. Il s'agit de 15 millions Euro d'aide humanitaire d'urgence, d'une part, et de 15 millions Euro destinés à la reconstruction, d'autre part. Ces montants se répartissent comme suit : 1. Aide humanitaire d'urgence : 15 millions Euro Aide d'urgence immédiate : - 500.000 Euro pour la Croix-Rouge (250.000 à la Fédération internationale de la Croix Rouge et 250.000 pour un vol avec du matériel humanitaire à destination du Sri Lanka) - 150.000 Euro d'aide alimentaire via FAO-United Nations Food and Agriculture Organization. - 260.000 Euro : 2 vols avec du matériel humanitaire de Unicef (vers Sri Lanka) et de Médecins sans frontières (vers Sumatra - Medan) 50.000 Euro pour l'envoi de l'équipe d'identification DVI (Disaster Victim Identification - Police fédérale) vers la Thaïlande Aide d'urgence et aide alimentaire supplémentaires :- 5.000.000 Euro annoncés pour une aide alimentaire complémentaire - 5.000.000 Euro annoncés pour une aide d'urgence complémentaire - 740.000 Euro pour l'opération B-Fast à Banda Aceh (500 tentes pour 2000 sans abris avec générateurs, rations alimentaires et capacité d'épuration d'eau. Le matériel de transport et d'épuration d'eau seront offerts aux autorités locales.) - 1.375.000 Euro pour l'opération -SPF Défense - au Sri Lanka (reconstruction) et à Banda Aceh Contribution des autorités régionales, communautaires, provinciales et locales : 1.670.000 Euro : Flandre: 500.000 Euro et Wallonie : 1.170.000 Euro. 2. Reconstruction : 15 millions Euro du budget coopération au développement .

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be